

► Informations générales

Cours	
Titre	Biodiversité I (3 crédits)
Sigle	BIO1334
Site StudiUM	Groupe A : https://studium.umontreal.ca/course/view.php?id=174578 Groupe B : https://studium.umontreal.ca/course/view.php?id=174581 Groupe C : https://studium.umontreal.ca/course/view.php?id=174584
Faculté / École / Département	Arts et Sciences / Sciences Biologiques
Trimestre	Automne
Année	2020
Mode de formation	En ligne

Déroulement du cours

COURS MIS DISPONIBLES EN LIGNE :

QUAND : Quand vous voulez!

OÙ : Où vous voulez!

- Les **cours théoriques** prendront la forme de **powerpoints avec narration**. L'étudiant(e) les consultera lorsqu'il(elle) le souhaitera pendant la semaine associé à chaque cours. Les powerpoints seront téléversés le lundi matin de chaque semaine.
- À chaque cours théorique est associée une **capsule vidéo (T.P.)** portant sur le contenu vu en classe.
- À chaque lundi à 8h30, tous les étudiants sont conviés à une séance Zoom non obligatoire (lien en tête de la page StudiUM du cours). Durant cette séance, les étudiants présents seront divisés en « salles de réunion » (« Breakout rooms ») dans Zoom, afin de réviser ensemble le contenu de la semaine précédente. Vous êtes tous invités lors de ces séances à formuler des questions d'examen sur le cours précédent, et je m'engage à utiliser des questions de cette banque de questions pour les examens Intra et Final.

*** Vous pouvez en apprendre plus sur le format pédagogique du cours que certains appellent la « flipped classroom ». Cette méthode a été démontrée comme favorisant l'engagement de l'étudiant(e) dans son parcours académique, réduisant ainsi les taux d'abandon.

Charge de travail hebdomadaire

Pour chaque heure de cours magistral, il est attendu que l'étudiant(e) investira 1h de travail personnel consistant en la réorganisation et relecture de ses notes de cours, et la lecture d'ouvrages suggérés. Le matériel contenu dans les diapositives est **INSUFFISANT** pour les examens et l'étudiant(e) devra s'assurer de **prendre des notes pendant les cours** pour s'assurer d'avoir toutes les informations en main pour étudier et réussir ses examens.

Enseignant

Nom et titre	Pierre-Luc Chagnon, professeur adjoint
Coordonnés	Courriel : pierre-luc.chagnon@umontreal.ca
Disponibilités	Disponible en tout temps par courriel, ou sur prise de rendez-vous les lundis ou mardis AM via ce lien : https://squareup.com/appointments/book/LPQ8H7CJB002X

Personnes-ressources

Nom, titre et coordonnées	Charlotte Hagelstam-Renshaw (charlotte.hagelstam.renshaw@umontreal.ca)
Disponibilités	Par courriel

Description du cours

Description simple	Nomenclature et systèmes de classification des organismes vivants. Diversité, structures et types d'organisation des Procaryotes, des Protistes, des Mycètes et des Plantes . Travaux pratiques.
Place du cours dans le programme	L'étudiant(e) se familiarisera avec les différentes formes et fonctions qui ont évolué à travers le vivant. Ce cours touche très sommairement les procaryotes (qui sont vus en détails dans des cours de microbiologie comme MCB1979) et omet le règne Animalia (animaux), qui sont vus dans Biodiversité II (BIO1434)
Description détaillée	Ce cours est central à la formation d'un biologiste. Après ce cours, tel que détaillé dans la section « objectifs » ci-dessous, l'étudiant(e) sera apte à reconnaître les différents groupes du vivant lorsqu'il les croisera en nature ou en laboratoire, et sera à même de mieux comprendre comment leurs différentes structures permettent de retracer leur histoire évolutive et de comprendre leur rôle écologique dans l'environnement.

► Objectifs visés

Objectifs généraux

À la fin du cours :

- l'étudiant devrait posséder les connaissances suivantes:
 - nomenclature et système de classification des êtres vivants ;
 - diversité biologique des êtres vivants ;
 - structures et types d'organisation des protistes, mycètes, algues et plantes.
- l'étudiant devrait atteindre les objectifs suivants:
 - reconnaître et identifier les structures caractérisant les différents taxons représentant le domaine des Eucaryotes ;
 - Discuter de l'histoire évolutive des grands groupes eucaryotes et de leur(s) rôle(s) écologique(s).

► **Calendrier Cours théoriques et T.P. associés**

Dates	Contenu	Lectures et travaux
14 septembre 2020	Introduction, systématique et dynamiques évolutives	Raven Ch 11 et 12
21 septembre 2020	Protistes photosynthétiques (algues brunes, jaune-vert et dorées, diatomées, euglènes, dinoflagellées)	Raven Ch 15
28 septembre 2020	Autres protistes (amibes, excavata, foraminifères, oomycètes, myxomycètes) et champignons	Raven Ch 15, Hogg Ch 8, Nash Ch 4
5 octobre 2020	Algues rouges et vertes	Raven Ch 15
12 octobre 2020	ACTION DE GRACES	NA
19 octobre 2020	SEMAINE DE LECTURES	NA
26 octobre 2020	INTRA T.P. et THÉORIQUE	Raven Ch 16
2 novembre 2020	Bryophytes	NA
9 novembre 2020	Plantes à spores	Raven Ch 17
16 novembre 2020	Gymnospermes	Raven Ch 19
23 novembre 2020	Angiospermes I	Raven Ch 20
30 novembre 2020	Angiospermes II	Raven Ch 20
7 décembre 2020	FINAL T.P.	NA
14 décembre 2020	FINAL THÉORIQUE	NA

Bibliographie :

Hogg, Stuart (2013). *Essential Microbiology*, John Wiley & Sons.

Nash, III, T. (Ed.). (2008). *Lichen Biology*. Cambridge University Press. doi:10.1017/CBO9780511790478

Raven, P.H., Evert, R.F., Eichorn, S.E. (2014). *Biologie Végétale* (3rd ed). De Boeck.

Évaluations

#	Moyens	Dates	Pondération (%)
1	INTRA théorie	26 octobre 2020	35
2	Intra T.P.	26 octobre 2020 (A) 27 octobre 2020 (B,C)	15
3	FINAL théorie	14 décembre 2020	35
4	Final T.P.	7 décembre 2020	15

Attention ! Exceptionnellement, les dates des évaluations et de remises des travaux sont susceptibles d'être modifiées en cours de trimestre. Vous serez informé à l'avance de ces modifications.

Les examens sur la matière théorique et les examens T.P. se feront via des **TESTS STUDIUM**. Ils se feront à l'heure programmée pour le cours donné (e.g., l'intra théorique devra se faire entre 8h30 et 10h30 le 26 octobre 2020).

Consignes et règles pour les évaluations

Absence à un examen Règlement des études 9.7 et 9.9 (<https://secretariatgeneral.umontreal.ca/documents-officiels/reglements-et-politiques/reglement-des-etudes-de-premier-cycle/#evaluation-des-apprentissages>)

Matériel autorisé Vous aurez évidemment accès à votre documentation considérant la nature virtuelle de l'examen. Toutefois, **aucune collaboration entre étudiants** durant l'examen ne sera tolérée. Toute forme de **communication entre étudiants pendant les heures des examens** sera considérée comme une **infraction grave**.

► Rappels

Dates importantes

Modification de l'inscription	17 septembre 2020
Date limite d'abandon	6 novembre 2020
Fin du trimestre	23 décembre 2020
Évaluation de l'enseignement	À communiquer.

Attention ! En cas de différence entre les dates inscrites au plan de cours et celles publiées dans le Centre étudiant, ces dernières ont préséance. Accédez au Centre par le Bureau du registraire (<http://registraire.umontreal.ca/accueil/>) pour trouver l'information. Pour les cours à horaires atypiques, les dates de modification de l'inscription et les dates d'abandon peuvent être différentes de celles des cours à horaires réguliers.

De nombreuses activités et ressources sont offertes à l'Université de Montréal pour faire de votre vie étudiante une expérience enrichissante et agréable. La plupart d'entre elles sont gratuites. Explorez les liens ci-dessous pour en savoir plus.

Centre de communication écrite	http://cce.umontreal.ca/
Centre étudiant de soutien à la réussite	http://cesar.umontreal.ca/
Citer ses sources – styles et logiciels (guide)	http://www.bib.umontreal.ca/LGB/
Services du réseau des bibliothèques de l'UdeM	http://www.bib.umontreal.ca/services/default.htm
Soutien aux étudiants en situation de handicap	http://bsesh.umontreal.ca/

► Cadres réglementaires et politiques institutionnelles

Règlements et politiques

Apprenez à connaître les règlements et les politiques qui encadrent la vie universitaire d'un étudiant.

Règlement des études

Que vous soyez étudiant régulier, étudiant libre ou visiteur, connaître le règlement qui encadre les études est tout à votre avantage. Consultez-le!

<http://secretariatgeneral.umontreal.ca/documents-officiels/reglements-et-politiques/reglement-des-etudes-de-premier-cycle/>

<http://secretariatgeneral.umontreal.ca/documents-officiels/reglements-et-politiques/reglement-pedagogique-de-la-faculte-des-etudes-superieures-et-postdoctorales/>

Politique-cadre sur l'intégration des étudiants en situation de handicap

Renseignez-vous sur les ressources disponibles les mieux adaptées à votre situation auprès du Bureau de soutien aux étudiants en situation de handicap (BSESH). Le deuxième lien ci-contre présente les accommodements aux examens spécifiques à chaque faculté ou école.

http://secretariatgeneral.umontreal.ca/fileadmin/secretariat/Documents/Reglements/adm10_25-politique-cadre_integration_etudiants_situation_handicap.pdf

<http://www.bsesh.umontreal.ca/accommodement/index.htm>

Intégrité, fraude et plagiat

Problèmes liés à la gestion du temps, ignorance des droits d'auteur, crainte de l'échec, désir d'égaliser les chances de réussite des autres – aucune de ces raisons n'est suffisante pour justifier la fraude ou le plagiat. Qu'il soit pratiqué intentionnellement, par insouciance ou par négligence, le plagiat peut entraîner un échec, la suspension, l'exclusion du programme, voire même un renvoi de l'université. Il peut aussi avoir des conséquences directes sur la vie professionnelle future. Plagier ne vaut donc pas la peine !

Le plagiat ne se limite pas à copier-coller ou à regarder la copie d'un collègue. Il existe diverses formes de manquement à l'intégrité, de fraude et de plagiat. En voici quelques exemples :

- *Dans les travaux : Copier un texte trouvé sur Internet sans le mettre entre guillemets et sans citer sa source ; Soumettre le même travail dans deux cours (autoplégat) ; Inventer des faits ou des sources d'information ; Obtenir de l'aide non autorisée pour réaliser un travail.*
- *Lors des examens : Utiliser des sources d'informations non autorisées pendant l'examen ; Regarder les réponses d'une autre personne pendant l'examen ; S'identifier faussement comme un étudiant du cours.*

Règlement disciplinaire sur le plagiat ou la fraude <http://www.integrite.umontreal.ca/reglementation/officiels.html>

Site Intégrité <http://integrite.umontreal.ca/>

